

## **Marchands et missionnaires**

### **Le désir de coloniser**

Avant 1627, la France considérait principalement la colonie de la Nouvelle-France comme un moyen de gagner de l'argent grâce au commerce de la fourrure. Au début des années 1620, moins de 60 colons non autochtones vivaient dans la colonie. Les Européens étaient peu motivés à s'y rendre. Les guerres avec les groupes autochtones rendaient la situation dangereuse, et le climat était dur. Il n'y avait aucun marché pour les produits de la ferme, aucune route pour transporter les gens ou les biens, aucune communauté ou famille pour aider une collectivité européenne, et très peu de femmes. Il n'y avait même pas d'église.

En 1627, le cardinal Richelieu, premier ministre de Louis XIII, se demandait pourquoi l'expansion de la colonie de la Nouvelle-France n'allait pas aussi bien que prévue. Il croyait que les Britanniques et les Hollandais des colonies du sud envahiraient la Nouvelle-France. Richelieu a décidé que la création d'une colonie plus permanente en Nouvelle-France assurerait la position de la France sur le continent, et aiderait à accroître le commerce qui permettrait à la mère patrie de gagner de l'argent et d'obtenir des avantages. Grâce à une telle colonie, la France pouvait fonder des institutions juridiques et commerciales dans le nouveau territoire et, ainsi, établir la culture française. Pour la majorité des pratiquants catholiques européens, c'était l'occasion de répandre la parole de Dieu en Amérique du Nord, et ainsi sauver l'âme de milliers de personnes autrement condamnées à la damnation éternelle.

### **Contributions des marchands de fourrures**

Afin de créer des colonies permanentes, Richelieu a choisi d'encourager le commerce de la manière la plus courante à cette époque-là. Il a organisé un monopole, la Compagnie de la Nouvelle-France. Cette compagnie comptait 100 associés, des nobles français, qui fournissaient les capitaux en vue du commerce, et qui avaient reçu les droits exclusifs sur toutes les fourrures provenant de la Nouvelle-France et de tout le commerce dans la colonie. La compagnie avait des droits sur toutes les terres en Nouvelle-France, ainsi que le droit de transférer des terres aux nobles (aux seigneurs) qui souhaitaient prendre possession de terres dans la colonie. En échange des profits du commerce, les détenteurs du monopole devaient favoriser le développement de la population dans la colonie, et l'expansion de la société en accueillant au moins 200 colons catholiques chaque année, pendant 15 ans, en Nouvelle-France, et en finançant des missions catholiques pour convertir et assimiler les peuples autochtones. Les protestants n'étaient pas acceptés dans la colonie.

À cette époque, il était difficile de tirer des profits de la vente des fourrures. Le commerce des fourrures était dans une très mauvaise situation. En 1627, la

France et l'Angleterre étaient en guerre, et les Français établis en Nouvelle-France devaient lutter pour conserver leurs terres. Les Anglais ont pris le contrôle de la Nouvelle-France de 1629 à 1632, entraînant la suspension du commerce français des fourrures. Les guerres entre les Anglais et leurs alliés iroquois, et les Français et leurs alliés algonquins ont dévasté les territoires de la Nouvelle-France. Au début des années 1640, les Iroquois ont attaqué les Hurons pour mettre la main sur les réseaux de commerce de fourrures, nuisant ainsi au commerce, tuant des groupes autochtones alliés, et assassinant des marchands européens. Même en temps de paix, il était difficile d'attirer des colons en Nouvelle-France. Le défrichage des terrains et l'établissement de fermes sur des terres non cultivées représentaient un dur labeur. En raison de la menace d'attaques par les Autochtones contre les cultivateurs et les nouvelles fermes, il était presque impossible d'attirer et de garder les colons.

En raison de ces conflits, la Compagnie de la Nouvelle-France a décidé, en 1645, de sous-traiter le commerce des fourrures à la Communauté des Habitants, une organisation regroupant plusieurs chefs de la colonie. L'administration de la colonie relevait d'un autre groupe non autochtone important en Nouvelle-France, soit le clergé.

### **Travail des missionnaires**

Lorsque Samuel de Champlain a créé des postes de traite sur les rives du Saint-Laurent, il avait imaginé une nouvelle société permanente en Nouvelle-France. Il croyait que la religion inciterait une hausse du commerce. Il croyait que les Algonquins se convertiraient au christianisme, et se marieraient avec des femmes françaises, ce qui aurait créé de vastes colonies de style européen qui auraient avantagé le commerce de fourrures. La situation ne s'est pas déroulée vraiment comme il l'espérait. Les premiers missionnaires chargés de la conversion étaient des Récollets, qui ont fondé un petit séminaire à Québec, en 1615. Constatant que les Premières nations n'étaient pas intéressés à s'intégrer à la culture catholique française, ils ont fermé rapidement leurs portes.

Dans les années 1620, les Récollets ont demandé l'aide financière d'un ordre, la Société de Jésus ou les Jésuites. Cet ordre regroupait des hommes très éduqués qui avaient participé à la répression du protestantisme partout en Europe. Ils étaient prêts à tenter de convertir le Nouveau Monde au christianisme. En 1632, parallèlement au modèle commercial de monopole économique, le cardinal Richelieu a présenté le monopole religieux aux Jésuites en Nouvelle-France.

Malgré l'appui financier et moral du gouvernement français, les Jésuites n'ont pas vraiment réussi à convertir les peuples autochtones au christianisme. Les parents refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école catholique, sauf s'ils recevaient un pot-de-vin et, souvent, les enfants qui y allaient s'enfuyaient,

tombaient malades ou mourraient. Les châtiments corporels qu'infligeaient les Jésuites (c'est-à-dire l'utilisation de moyens physiques pour punir les délinquants) ne faisaient pas partie de l'éducation des enfants autochtones. Les Jésuites ont invité Marie de l'Incarnation, qui avait fondé l'ordre des Ursulines en France, en Nouvelle-France, en espérant que les Ursulines réussiraient à convertir les peuples autochtones au catholicisme ou à un mode de vie européen. Les hôpitaux créés ont eu plus de succès que les écoles. Un certain nombre d'Autochtones ont accepté de laisser leurs malades et les personnes âgées dans ce qu'ils considéraient être des maisons de décès (en raison du taux élevé de mortalité), plutôt que de les laisser mourir durant les migrations estivales, comme leur culture le dictait. Ces hôpitaux, qui au départ avaient été créés pour répondre aux besoins des collectivités autochtones en matière de santé, ont commencé à s'occuper de la population d'habitants qui augmentait lentement. Ces hôpitaux religieux sont devenus la principale source de soins médicaux pour les Canadiens français jusqu'à la fin du 20<sup>e</sup> siècle au Québec.

Les Jésuites ont ouvert les premières écoles en Nouvelle-France. En 1635, ils ont ouvert une école pour les garçons autochtones. C'était le premier établissement d'études supérieures au nord du Mexique. Leur tradition d'excellence en matière d'enseignement s'est poursuivie. L'église a continué d'être le principal établissement scolaire en Nouvelle-France, au Bas-Canada, dans l'Est du Canada et au Québec. Les religieuses et les prêtres catholiques ont éduqué la majorité des Canadiens français jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

En plus d'assurer l'éducation, des soins médicaux et charitables, les ordres religieux ont aussi amené du personnel non religieux en Nouvelle-France, qui participait à la construction des édifices, à l'agriculture et à d'autres tâches. Comme cela arrivait souvent à cette époque-là, ils payaient le voyage des jeunes hommes pour leur permettre de vivre en Nouvelle-France; ces derniers avaient convenu de travailler gratuitement en échange du logement et de la nourriture pendant trois ans. Ces ouvriers ou engagés à contrat apportaient avec eux des compétences importantes. Ils ont aussi créé un marché pour les produits agricoles locaux, ce qui a stimulé la production et le commerce. Même si plusieurs sont retournés en France après leur contrat de trois ans, certains sont demeurés pour lancer leur propre ferme et créer de nouvelles communautés en Nouvelle-France.

À partir de 1627, la colonie a pris lentement de l'expansion. Au début des années 1640, la colonie en pleine croissance comptait la Compagnie du Saint-Sacrement, une organisation secrète de fanatiques religieux qui considéraient que la Nouvelle-France était un nouveau territoire sain où devaient vivre les croyants. Ce groupe a favorisé la nomination de François de Laval-Montigny, comme premier évêque de la Nouvelle-France. Laval a lancé une croisade moraliste contre le blasphème, le jeu, la fornication et l'alcool si présents en Nouvelle-France. Il voulait excommunier toute personne qui vendait des boissons alcoolisées aux peuples autochtones. Le gouvernement n'appréciait

pas cette position religieuse si rigide; il croyait qu'en exigeant des colons qu'ils soient sobres, moraux et religieux, cela détruirait le commerce des fourrures et la colonie qui en vivait. Ce groupe soutenait aussi Paul de Chomedey de Maisonneuve, un soldat qui a pris comme mission spirituelle de créer une colonie en Nouvelle-France. En 1642, il a amené avec lui 30 colons à un endroit qu'ils ont nommé Ville-Marie. Même si la minuscule colonie a pris très lentement de l'expansion durant les premières années, en partie en raison des attaques constantes des Iroquois, elle est ensuite devenue Montréal, une des principales villes du Canada.

### **Les effets des premiers efforts**

En 1663, la population de la Nouvelle-France comptait 3 035 habitants non autochtones. La plupart vivaient à la campagne, sur des terres appartenant à des seigneurs, et devaient payer des impôts féodaux. Les deux tiers de la population étaient des agriculteurs ou des ouvriers. Les autres étaient des hommes d'affaires ou des membres du clergé. La bourgeoisie avait souvent des esclaves autochtones ou noirs; d'autres serviteurs venaient de la France. Certains seigneurs donnaient des concessions de terre aux nouveaux colons pour les encourager à venir en Nouvelle-France. Selon les historiens, environ 10 pour cent de la population a passé sa vie à faire du commerce en campagne, à vendre des fourrures, et a été influencée par l'esprit libre des Autochtones, se mariant souvent avec des femmes autochtones. Leur comportement non civilisé — l'alcool, les bagarres, le jeu - préoccupait grandement les colonies. La Nouvelle-France était connue pour ses deux extrêmes, la piété et la débauche.

En 1663, Louis XIV a décidé que la Compagnie de la Nouvelle-France n'administrerait pas efficacement la colonie et a révoqué le monopole de la Compagnie. Il a nommé des représentants d'état de la couronne. À partir de ce moment-là, la colonisation de la Nouvelle-France est allée plus efficacement.

---

Adapté de : R. Sandwell, C. Misfeldt et de R. Case (dir.). *Early Contact and Settlement in New France*, Vancouver (C.-B.), The Critical Thinking Consortium, 2002. Avec la permission de Critical Thinking Consortium à l'intention des enseignants de l'Alberta.